



Garde definitive de mon enfant

Par **anox**, le **19/11/2009** à **19:30**

Bonjour,
il y a 5 ans, lors de ma grossesse.l'homme avec qui j'ai eu mon enfant a eu des démelés avec la justice et a fait 1 an en prison.il ne l'a donc pas reconnu à la naissance.il y a quelques semaines j'ai appris qu'il vivait aux états unis et qu'il voulait voir mon fils.
peut il légalement demander un droit de garde ou me retirer la garde?
et si oui comment faire pour riposter?